

Compte rendu provisoire du conseil d'établissement du 4 octobre 2012 – 17h30
--

Début du conseil à 17h30

Liste des présents :

Administration : M. Maizières, M. Sauzet, M. Marchand, M. Salama, M. Houdoin, M. Jublot

Personnels : Mme Bourbon, M. Grousilliat, M. Helminger, M. Messin, Mme Pichard

Parents d'élèves : M. Di Costanzo, M. Peyron, Mme Rigaudy, M. Santini

Elèves : M. Assi, Melle Ferron

Invités : M. Chauvel, M. Consigny

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès verbal de la dernière réunion (en PJ)
3. Bilan de la rentrée
4. Présentation du plan d'actions 2012-2013 du projet d'établissement
5. Préparation de la rentrée 2013-2014 / structure scolaire et carte des emplois
6. Questions diverses

Désignation des secrétaires de séance : Mme Rigaudy, représentante des parents d'élèves et M Marchand représentant de l'administration.

1) Adoption de l'ordre du jour :

VOTE *adoption de l'ordre du jour*

Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité des présents

2) Adoption du procès verbal de la dernière réunion :

VOTE *adoption du procès verbal de la dernière réunion*

Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents

3) Bilan de la rentrée 2012 :

- Bilan de fin d'année 2011-2012

Monsieur le proviseur commence par présenter les excellents résultats aux examens de la session 2012 : DNB et baccalauréat. **Annexe 1**

- Baccalauréat : 97,6% de réussite (100% en L et en S et 91% en ES), 60% de mentions AB à TB (3 TB, 12 B et 8 AB).
- DNB (Brevet des Collèges): 100% de réussite, près de 95% de mentions AB à TB (12 TB, 13 B et 12 AB).

Monsieur le proviseur présente le bilan de l'orientation post-bac 2012.

- Etudes post-baccalauréat :
 - 64% étudient en France, 26% à l'étranger, 10% au Japon
 - Les 64% des études en France se décomposent en 20% classes préparatoires, 40% écoles spécialisées + grandes écoles post-bac, 16% BTS/IUT, 24% universités

Concernant l'orientation post-baccalauréat, M. le proviseur insiste sur le rôle du LFIT qui doit assurer la promotion de l'offre universitaire française, en conformité pleine et entière avec le projet pédagogique de l'AEFE, tout en valorisant les parcours internationaux.

Monsieur le proviseur rappelle que la création d'un annuaire des anciens élèves du LFIT évoquée l'an passé sera lancée cette année.

Monsieur le représentant de l'APE-Fapée demande si une étude présentant une répartition par pays est envisageable ?

Monsieur le proviseur répond que nous pourrions le faire en prenant en considération le faible nombre d'élèves concernés, sans possibilité de faire un véritable suivi de cohorte, celles-ci étant de caractère volatile, avec un fort taux de renouvellement.

Monsieur le représentant de l'APE-Fapée ajoute qu'il est dommage que de nombreuses pages de l'ancien site ne soient plus disponibles à fin de comparaison.

Monsieur le proviseur répond que celles-ci sont disponibles sous forme d'archives.

- **Bilan de rentrée . Annexe 2**

Tableau des effectifs à la rentrée 2012

PRIMAIRE				SECONDAIRE			
Niveau	Effectif	Nombre de Classes	Moyenne par classe	Niveau	Effectif	Nombre de Classes	Moyenne par classe
PS	40	1.5	26	6ème	60	3	20
MS	49	2	24	5ème	56	2	28
GS	63	2.5	25	4ème	48	2	24
CP	70	3	23	3ème	65	3	22
CE1	75	3	25	2nde	42	2	21
CE2	61	3	20	1ère	40	2	20
CM1	68	2.5	27	Terminale	33	2	16
CM2	83	3.5	24	Total	344	16	22
Total	509	21	24	TOTAL Etablissement	853	37	23

- + 43 élèves = 853 élèves au 1/09/2012.
- Effectifs : progression de plus de 5% par rapport à la rentrée 2011
- Structure pédagogique = 2 classes en plus par rapport à l'année dernière.

Monsieur le représentant de l'AF-fcpe demande si les entrants sont arrivés sur des niveaux particuliers.

Monsieur le proviseur répond que les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} ont accueilli de nouveaux élèves non prévus à l'origine. Notre objectif étant toujours de bien accueillir, les français, comme les étrangers tiers, qui reçoivent un accompagnement particulier (Parcours personnalisé de Réussite Educative).

Monsieur le représentant de l'APE-fapée fait état des statistiques de répartition étrangers tiers / français dans les établissements du réseau, avec des chiffres plutôt cohérents dans la zone, mais qui ne s'appliquent pas au LFIT où l'on constate une forte proportion de français par rapport aux étrangers-tiers.

Monsieur le proviseur y voit une spécificité locale liée à l'importance et à la stabilité de la communauté franco-japonaise dans le pays, alors que sur l'ensemble du réseau mondial, les élèves étrangers sont en effet plutôt majoritaires dans les lycées français.

M. le proviseur présente ensuite les nouveaux personnels à cette rentrée 2012.
Annexe 3

- M. Houdoin, directeur du primaire, (poste d'expatrié)
- M. Salama, directeur administratif et financier (poste d'expatrié)
- 2 PE résidentes : Mme Chabot et Mme Saignat
- 2 PE en contrat local : M. Gagnaire et Mme Kawasumi
- 1 PE en anglais en contrat local : Mme Wheat
- 1 enseignant d'anglais au primaire : M. Pasquin
- 1 professeur de mathématiques expatrié, conseiller pédagogique : M. Descamps
- 1 professeur de mathématiques résident : Mme Nobileau
- 1 professeur de mathématiques/sciences : Mme Nguyen
- 1 professeur d'allemand : M. Draschan
- 1 professeur de SES : M. Oelhoffen
- 1 secrétaire d'accueil : Melle Otani
- 2 personnels de service : M. Horiguchi (cuisine) et M. Noguchi (jardinier)

Melle Pichard et Melle Vesco (professeurs des écoles TNR) ont été résidentialisées à cette rentrée.

• **Nouvelles affectations de personnels déjà dans l'établissement**

- Mme Negoro, secrétaire d'accueil devient transitoirement secrétaire du primaire.

Monsieur le proviseur présente le rôle du conseiller pédagogique expatrié, dans l'établissement et dans la zone.

Monsieur le proviseur présente ensuite le plan de formation continue en rappelant le mode de construction du plan (recensement des besoins, création de fiches/stage, sélection et répartition des stages lors du séminaire annuel des proviseurs, CSAF, directeurs). L'objectif est de faire partir le plus d'agents possibles, le plus souvent (tous corps confondus), en respectant une rotation entre les personnels.

La cellule de formation continue réunie le 13 septembre 2012 a permis de répondre aux vœux exprimés par les personnels dans le cadre du PRF 2012-2013 (cf tableau en annexe du **plan d'action 2012-2013 du P.E.**, ci-joint **Annexe 4**). Les stages PRF

concernent la zone Asie avec un centre de coordination à Pékin. Pour information 30% des personnels partent cette année en stage.

De surcroît, nous recevons deux stages sur Tokyo cette année (langues et lettres)

Rappel : 1% de la masse salariale est consacré à la formation continue.

Afin de garantir la prise en compte des besoins en formation exprimés lors des sondages précédant la cellule de formation au niveau de notre établissement dans le cadre du PRF, le proviseur rappelle que **nous disposons de plusieurs outils** : les stages régionaux, les « stages établissement ouverts », les « stages établissement fermés ».

Point particulier sur la formation continue, en marge des stages PRF, l'établissement organise des stages internes :

- Anglais
- Français
- Japonais (à confirmer en fonction de la demande)
- Informatique (contenu à préciser)
- Sécurité (ATOS)

4) Présentation du plan d'actions 2012-2013 du projet d'établissement :

Monsieur le proviseur précise que les projets pédagogiques en gestation depuis le printemps 2012 ont fait l'objet de nombreuses concertations avec les équipes pédagogiques.

Une journée de travail a été consacrée à la mi septembre à l'élaboration des projets à intégrer à notre plan d'action 2012-2013.

Il passe ensuite la parole à M. Houdoin et à M. Marchand qui présentent le plan d'actions 2012-2013 inscrit dans le cadre de notre projet d'établissement 2010-2013.

L'objectif central est bien d'inscrire pleinement ce plan d'actions dans la forte dynamique de renaissance du Lycée depuis son implantation sur son nouveau site : un nouveau projet pour un nouveau Lycée.

- **Un document de présentation du plan d'action 2012-2013 est remis aux membres du conseil.**

Monsieur le représentant de l'AFE demande si les encombrements tant décriés à Fujimi sont réglés ?

Monsieur le proviseur confirme que le ramassage scolaire fonctionne très bien ; 230 élèves prennent le bus chaque matin (au lieu des 160 l'an passé), ce qui témoigne d'une vraie réussite sur ce dossier. Il convient de rappeler toutefois aux familles le bon

usage du dépose minute (cf. RI transports) qui ne permet pas d'accompagner son enfant jusqu'à la classe mais de le déposer uniquement, ce qui n'est pas forcément respecté par tous à ce jour.

5) Préparation de la rentrée 2013-2014 / structure scolaire et carte des emplois :

Dans la période de transition qui est encore la nôtre, il est bien entendu difficile de faire des prévisions très fiables. Compte tenu des chiffres encourageants de la rentrée 2011, de l'ouverture de notre nouveau lycée qui sera inauguré officiellement très prochainement, du plan de communication mis en œuvre, de la montée des cohortes et des informations collectées auprès de la communauté d'affaires, nous pouvons faire les **projections suivantes (+ 6%) :**

- **Primaire :**

510 élèves pour 21 classes soit 24/25 élèves / classe. Cette apparente stabilité est due à la montée d'une cohorte importante d'élèves de CM2 vers la sixième - un différentiel de près de 20 élèves. Pour autant la hausse prévisionnelle dans les autres niveaux est bien réelle.

- **Postes :**

- Un enseignant titulaire (M Gagnaire) est actuellement **TNR**, nous proposons de demander sa **résidentialisation à compter de la rentrée 2013.**

- **Secondaire :**

Afin de prendre en compte la montée des cohortes -CM2 vers 6ème- il sera nécessaire, de maintenir la 3ème classe de sixième ouverte cette année ; **en outre, les effectifs d'entrants en 5ème impliquent l'ouverture d'une 3ème classe dans ce niveau.** Deux classes de 4ème et 3ème complèteront la structure globale à 10 classes en collège. De plus **une troisième classe de seconde sera ouverte** si la cohorte de 3ème montant en seconde se maintient à ce niveau.

Effectif prévisionnel = 400 élèves pour 17 classes soit 23.5/classe.

La DHG devra intégrer cette structure (création d'une seconde) ainsi que les mesures liées à l'application de notre projet langue travaillé et adopté en l'an passé. Pour rappel, il s'agit de :

- préparer la montée en collège des CM2 bilingues
- renforcer l'apprentissage du japonais LV1Bis en 3ème et 4ème de manière à renforcer la section internationale japonais

Ces mesures correspondent à environ 2 ETP (équivalent temps plein) ou l'équivalent en HSA (heures supplémentaires année) en restant bien entendu dans le cadre du budget nécessairement contraint.

Un titulaire non résident est potentiellement résidentialisable du fait qu'il exerce désormais à temps plein dans sa discipline (philosophie), il est proposé de demander sa résidentialisation à compter de la rentrée 2013.

Le nombre de postes de résident passerait ainsi à **29 au lieu de 27.**

Bien entendu cette projection globale pourra être affinée et la carte scolaire modifiée en conséquence si une évolution inattendue était enregistrée en cours d'année scolaire, dans un sens comme dans l'autre.

Monsieur le représentant de l'APE-fapée demande si via l'ambassade il serait possible d'obtenir une statistique des naissances.

Monsieur le conseiller culturel adjoint répond que cela doit être possible.

Monsieur le représentant de l'AFE signale que 1000 personnes de plus sont inscrits à cette rentrée au consulat, sans répercussion importante sur le nombre d'inscrits au LFIT.

Monsieur le proviseur évoque le statut de nombre de ces personnes, plutôt jeunes sans enfants avec un visa vacances-travail.

Monsieur le conseiller culturel adjoint confirme et complète : pour des raisons de sécurité, après le 11 mars, les inscriptions consulaires sont désormais systématiques ou presque ce qui n'était pas le cas auparavant.

Un représentant des enseignants demande si une accélération de la procédure en vue de la résidentialisation de M. Ritter serait envisageable si le vote du CE se révélait unanime sur ce point.

Monsieur le proviseur rappelle la procédure qui ne peut être « accélérée ». Le professeur étant maintenant à temps plein, la demande sera faite comme annoncé l'an dernier, puis sera étudiée par les services de l'AEFE. Le vote unanime du CE vient bien entendu renforcer la demande faite par la direction.

Le second représentant enseignant du secondaire demande si le support en SES non utilisé actuellement pourrait être utilisé à cette fin ?

Monsieur le proviseur répond que la situation actuelle est la suivante :

- Deux postes d'expatriés dont la création demandée l'an dernier a été refusée (SES et SVT).
- Le support SES résident est gelé actuellement, nous attendons sa réouverture à la rentrée prochaine.

Il est donc sage de laisser le support SES en attente de la réouverture et de ne pas le transférer vers une autre discipline.

L'une des représentantes des enseignants du primaire demande si la proposition de résidentialisation du TNR fait suite à sa demande, ou s'il a été choisi par rapport à la seconde collègue enseignante.

Monsieur le directeur du primaire répond que la seconde collègue n'est pas TNR et ne peut donc être résidentialisée.

Un représentant de l'AF-fcpe demande pour rappel où se situe le seuil de rentabilité de l'établissement et quelles sont les tendances en termes d'effectifs à moyen terme.

Monsieur le proviseur rappelle que le plan initial prévoyait un équilibre à partir de 950 élèves. Il conviendra de vérifier si les charges de viabilisation plus élevées à Takinogawa du fait de la structure, ne modifient pas ce point d'équilibre. Il est encore trop tôt pour le dire. Les tendances arrêtées à moyen terme étaient de 5 à 6% d'augmentation des effectifs par an, fourchette dans laquelle nous nous trouvons.

VOTE : Approbation de la structure scolaire et de la carte des emplois proposée

Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents

VŒU FORMULE PAR LE CE DU Lycée Français de Tokyo

Le CE unanime déplore la non ouverture des deux postes d'expatriés demandés au titre septembre 2013 **et insiste sur la nécessité de réouverture du poste de RE2 en SES, gelé actuellement, pour la rentrée 2013.**

6) Questions diverses :

M. Le proviseur indique que 33 questions ont été réceptionnées.

v Questions des représentants des personnels

Au Conseil d'Etablissement du mois de juin, nous avons posé la question d'une création de poste de résident en philosophie. Le Proviseur avait alors rappelé qu'un service complet dans la discipline était le pré-requis indispensable à cette demande. A présent que cette condition est remplie, le Conseil peut-il prononcer un avis pour cette demande ?"

Question déjà traitée

v Questions de l'APE-fapée

Peut-on faire un bilan des Parcours Personnalisés de Langue au cycle 3 du primaire, ou faut-il attendre le Conseil d'Ecole ? Toutes les combinaisons possibles, par exemple dominante anglaise et JLE avancé, sont-elles offertes ? Y a-t-il des cas où des élèves de différents niveaux de langue ont dû être regroupés, faute d'effectifs suffisants ? Quelle est la répartition finale sur les 4 parcours ? Y a-t-il eu des demandes qui "sortaient du cadre" (par exemple JLM en dominante anglaise), ou des élèves réorientés vers un parcours autre que celui qu'ils demandaient ?

Le bilan des choix de parcours fait apparaitre un certain équilibre (30 à 40 élèves par parcours, soit 1/4). Nous n'avons pas regroupé d'élèves de niveaux très différents. Nous avons pu offrir du JLM en parcours 4. Les combinaisons sont celles qui ont été présentées en fin d'année. Nous avons étudié au cas par cas une quinzaine de situations afin d'offrir le plus de chances de réussites possibles pour un niveau donné et un choix de parcours.

Peut-on faire le point sur le périscolaire au primaire: bilan de l'année écoulée, inscriptions actuelles, problématiques éventuelles (un seul trajet de retour de bus, horaires très tardifs, mutualisation des coûts) ?

Le bilan du périscolaire est très positif. Hors garderie et centre aéré, nous avons l'an passé 325 inscrits et proposons 16 activités au primaire et 4 au collège, pour un volume hebdomadaire de 42.5 heures d'activités. Nous avons cette année hors garderie et centre aéré, 422 inscrits et proposons 19 activités au primaire et 4 au collège, pour un volume hebdomadaire de 51 heures d'activités.

Actuellement le bus périscolaire est rempli à environ 80 %, avec une grande variabilité selon les jours de la semaine. Les activités se terminant à 17h15, le bus partant à 17h30, les derniers élèves arrivent à 18H10 en raison de la distance et de la circulation, paramètres avec lesquels nous devons composer tout en préservant l'équilibre financier.

Certains parents de CM2 bilingues restent inquiets et estiment que l'offre d'anglais au collège qu'on leur a exposée est insuffisante. Peut-on les rassurer, et éviter qu'ils ne quittent le LFIT en fin de CM2, en leur garantissant dès maintenant l'ouverture d'une section internationale au lycée en 2017, menant au bac avec OIB anglais en juin 2020 ? Ou peut-on s'inspirer de ce qui est fait à Singapour, avec des classes bilingues en 6-5-4èmes et une 3ème internationale qui débouche sur le DNBi ?

Le projet langue tel qu'il a été travaillé et adopté l'an passé répond à plusieurs objectifs :

- **maintenir un haut niveau d'anglais en cycle d'adaptation (7 heures par semaine ou lieu de 4) ; travail de toutes les compétences au moyen d'un projet artistique (écriture, production orale et écrite).**
- **atteindre le niveau d'excellence en français qui est la base de notre système éducatif, et permettre d'obtenir le baccalauréat dans les**

meilleures conditions possibles et donc une orientation post-bac de haut niveau. Le maintien d'un nombre d'heures de cours en français important, permet non seulement le renforcement de la langue (niveaux de langue, syntaxe, vocabulaire, prise de parole en continue, culture générale en littérature etc) mais également l'acquisition de méthodes de travail spécifiques aux examens français, enseignées par des français (dissertation, commentaires composés, paragraphe argumenté).

L'ouverture d'une section internationale de langue anglaise au niveau lycée ne peut être envisagée qu'après quelques années de fonctionnement au collège dans le cadre d'un système "européen" de manière à vérifier que les flux d'élèves entrants permettront aux deux options de co-exister.

Notre coefficient H/E est passé en un an de 1.76 à 1.84, soit 4.5% de hausse: la masse salariale des enseignants du secondaire, rapportée au nombre d'élèves, progresse-t-elle automatiquement d'autant ? Autrement dit, le coût d'un élève du secondaire a-t-il augmenté de 4.5% en un an, et si oui quel est l'impact à prévoir sur les frais de scolarité?

Le H/E est bien de 1.84 comme annoncé en juin. L'année précédente le H/E était de 1.79 à la rentrée. L'augmentation de la consommation horaire est liée à la classe de sixième supplémentaire créée, du fait d'un effet de seuil (62 élèves prévus donc trois classes au lieu de deux pour un nombre d'élèves presque identique).

Rapporté à la masse salariale, l'évolution liée à l'augmentation horaire est de 1.61 %. On ne peut donc pas lier directement les évolutions du coefficient H/E et celles de la masse salariale. L'augmentation n'est pas mécanique.

Va-t-on réfléchir cette année en CSD au "cumul des options" qui résulte en un emploi du temps très lourd, situation exacerbée par la réforme du lycée qui contribue aussi à un temps de présence à l'école allongé, alors que pour de nombreux élèves le site de Takinogawa est plus éloigné ? En bref, par la conjonction de ces points n'est-on pas arrivé à une situation où les élèves manquent de temps de travail individuel à la maison?

Le cumul des options est une vraie question qui pourra être étudiée avec les équipes pédagogiques puis en CSD. Toutefois, nous rappelons que les parents d'élèves inscrivant leur enfant ont une demande forte en ce sens, ce qui aboutit nécessairement à un alourdissement de leur emploi du temps.

Les résultats de Tokyo au bac 2012 semblent un peu faibles en comparaison avec les autres établissements de la zone: 7.7% de mentions TB contre une moyenne régionale de 25.5%, et 38.5% de passables contre une moyenne régionale de 20.6% . Est-ce un pur accident statistique ?

Cette année en effet l'on peut constater une baisse des mentions TB au profit des mentions B. En moyenne depuis 2008, le taux de mention TB et B est stable autour de 40% tous les ans. La valeur statistique étant à relativiser eu égard au faible nombre d'élèves.

Où en est-on de l'ouverture des espaces extérieurs aux collégiens et lycéens ? Auront-ils accès à la pelouse si elle est libre ? N'était-il pas prévu, d'ailleurs, que la pelouse soit entourée de grillage et scindable en 2 moitiés par un filet amovible ?

Sous le préau et devant le hall du gymnase : espaces accessibles à tous les élèves. 10 bancs sont installés depuis la rentrée.

Terrains de tennis : accessibles à tous les élèves, avec priorité à ceux qui veulent faire des jeux de balles.

Ouverture sous conditions des espaces lycéens (salle détente et jardin derrière les terrains de tennis) : accès réservé aux lycéens uniquement.

La totalité des surfaces disponibles est satisfaisante et peut être complétée par l'accès au terrain engazonné. Toutefois le taux d'utilisation du terrain en herbe étant élevé, il convient de le protéger de manière à laisser la pelouse au repos de temps à autre.

Le projet initial visant à entourer le stade entièrement a été abandonné dans les dernières versions du projet, toutefois un filet côté Tokyo gaz a été installé.

Peut-on ajouter un 2ème surveillant en salle d'étude lorsque le nombre d'élèves atteint un certain seuil ? Les Bandes Dessinées en CDI ne détournent-elles pas les élèves d'une occasion d'aller plutôt travailler en salle d'étude ?

Le nombre de surveillants ne permet pas d'en affecter deux par salle. La surface totale à surveiller dans l'établissement est trop importante. Au CDI la documentaliste encourage la lecture quelle qu'elle soit : BD et Manga permettent une porte d'accès à la lecture pour des élèves très peu lecteurs. Les élèves emprunteurs de manga sont cependant souvent aussi ceux qui lisent le plus de romans. - Le manga le plus emprunté l'année dernière fut "Gen d'Hiroshima" (survie d'un jeune garçon en 1945...).

Les règles d'emprunt ont d'ailleurs été modifiées pour encourager tout de même la lecture des romans et autres ouvrages. L'emprunt de BD/Manga a été réduit à deux pour une durée d'une semaine.

La rotation des plats proposés en cafétéria sera-t-elle soumise à la Commission Restauration ? Peut-on offrir à boire autre chose que de l'eau, via un distributeur automatique ?

A la première commission restauration de Septembre, les plats proposés à la cafétéria ont été discutés, ils le seront également au cours des prochaines commissions. Pour des questions de santé publique, nous ne pouvons pas proposer des boissons sucrées aux enfants. Toute autre proposition pourra être étudiée en commission restauration.

Généralement les parents souhaiteraient que l'école communique avec un préavis plus long, et que les informations les plus importantes (nouveaux horaires, REPP etc...) envoyées par mail soient aussi diffusées dans les cahiers de correspondance.

Actuellement les communications importantes se font par 2 canaux : articles sur le site web de l'établissement ainsi que mails aux familles.

De surcroît au primaire, le recours au carnet de correspondance est systématique; nous recherchons à établir un équilibre entre les différents moyens de communication tout en visant l'efficacité maximum.

Etait-il nécessaire de supprimer les cours l'après-midi du 9 octobre alors que l'inauguration ne commence qu'à 17h30

L'arrivée de la délégation pour 15h, l'entrée des invités dès 16h30 rendaient la poursuite des cours impossible, en raison notamment des préparatifs liés à l'inauguration et des différentes visites des délégations. En effet, laisser sortir 850 élèves petits et grands, à pied et en bus au moment où 600 personnes entrent rend l'accès impossible.

v Questions des représentants de l'AF-fcpe:

Langues :

- Un certain nombre de dysfonctionnements ont été identifiés en ce début d'année dans la mise en œuvre du Parcours langues en primaire, pourtant accueilli très favorablement par l'ensemble de la communauté éducative en juin : manque d'information des familles après le conseil des maîtres, changements de parcours décidés par le LFIT sans que les familles en soient informées, opacité des critères d'évaluation, risque réel de voir le parcours se transformer en filières. Une procédure spécifique sera-t-elle mise en place au cours de cette année, pour éviter que ces problèmes se reproduisent à la rentrée 2013 ? Si oui, laquelle, et avec quel calendrier ?

Bien qu'il soit encore trop tôt pour évoquer un calendrier, il est certain qu'un protocole sera mis en place afin que l'information des familles soit complète et transparente et que les interlocuteurs soient bien identifiés.

- Dans combien de cas le choix des familles a-t-il été invalidé par l'école en juin par le conseil des maîtres ? Quelles solutions ont été trouvées pour toutes les familles qui ont découvert en septembre que leur enfant avait été mis dans un parcours différent de celui qu'ils avaient demandé ?

Nous avons été saisis par une quinzaine de familles sur des choix de parcours. Pour 3 familles, les enfants ne disposaient pas du niveau pré-requis ou étaient en grande difficulté pour envisager un parcours 1. Pour les autres élèves nous avons suivi les demandes des familles avec quelques réserves et une évaluation en fin de trimestre.

- Les parcours proposés sont-ils équilibrés en termes d'effectifs ? Sinon, quels sont les parcours les plus remplis ?

Les parcours sont équilibrés représentant chacun $\frac{1}{4}$ des effectifs sur cycle 3 (soit entre 30 et 40 élèves par parcours)

- Quels sont les critères de recrutement pour les enseignants d'anglais ? De nombreux parents s'inquiètent de voir le faible nombre de « native speakers », alors que les professeurs de japonais, mais aussi d'espagnol et d'allemand sont « native ».

Les professeurs d'anglais sont recrutés sur titres reconnus, soit français, soit étrangers, à ce jour ils sont presque tous de langue maternelle anglaise. Mme Gutierrez qui enseigne cette année en classe de cinquième (complément 3H) enseignait déjà en classe bilingue au primaire.

- Pour le secondaire, allez-vous organiser des sessions de révision du TOEFL pendant les vacances de la Toussaint afin que ceux qui veulent s'inscrire dans des universités anglo-saxonnes puissent le passer rapidement? .

Nous travaillons actuellement sur un projet de langue global autour des certifications en langues. Une préparation au TOEFL sera organisée pendant les petites vacances (pas obligatoirement à la Toussaint) en fonction des enseignants disponibles.

Communication :

- Où en est la mise en place d'un flux RSS, qui permettrait aux parents de suivre en temps réel les informations mises en ligne sur le site ? MS

La question du flux RSS est actuellement à l'étude entre le chargé de communication et l'informaticien. Cette installation nécessitant un codage particulier, elle sera mise en place ultérieurement.

- Serait-il possible que les informations essentielles soient envoyées aux parents par mail (et non pas simplement mis sur le site du lycée)?

Les informations essentielles sont déjà envoyées par mail à toutes les familles, envoi complété par une mise à jour quotidienne du site.

Commande des livres et fournitures scolaires :

- Pour la deuxième année consécutive, les livres et fournitures scolaires sont bloqués en douane. Ne serait-il pas possible de les commander plus tôt afin qu'ils arrivent pendant l'été ?

En effet, le matériel est encore à la douane du fait de la lourdeur excessive des procédures de dédouanement cette année. Nous avons déjà prévu pour l'an prochain d'effectuer la commande suffisamment tôt pour que le matériel soit disponible à la rentrée scolaire.

- Les cahiers d'exercices mentionnés sur les listes du secondaire sont parfois achetés par les parents pendant l'été mais non utilisés ...d'autres, nécessaires, ne sont pas notés sur cette liste. Serait-il possible que les cahiers soient commandés de façon collective par les professeurs qui décident de les utiliser ?

Il paraît en effet souhaitable que l'utilisation de ces outils soit harmonisée au sein des équipes pédagogiques.

Horaires

- Quels sont les horaires de la pause méridienne en primaire ?

tous les jours sauf le mercredi

Maternelle + CP : 11h15 - 12h45

CE1/CE2 : 11h30 - 13h00

CM1/CM2 : 12h00 - 13h30

mercredi

Maternelle - CP - CE1: 11h15-12h15

CE2 : 11h45 - 12h45

CM1/CM2 : 12h-13h00

- Les élèves de maternelles sortent à 12h30, ceux de l'élémentaire à 13h, ce qui oblige les familles à attendre dehors, avec les plus jeunes, pendant 30 minutes, la sortie des plus grands. Une solution peut-elle être trouvée pour que tous les enfants sortent à la même heure ?

Le mercredi, les horaires tels qu'ils sont appliqués sont le fruit du travail de la commission "rythmes scolaires" de l'an dernier adopté en conseil d'école le 06 juin dernier.

- Les délégués de classe peuvent-ils obtenir les adresses mails des parents de la classe qu'ils représentent afin d'entrer facilement en contact avec eux (au secondaire, pour préparer les conseils de classe et en primaire pour organiser les chaînes téléphoniques d'urgence) ?

Comme indiqué précédemment, les familles de chaque classe reçoivent toutes l'adresse mail de leur délégué(s)-parents, à charge pour eux de les contacter. Il est difficile d'envoyer toutes les adresses mails aux délégués car certains parents ne sont pas toujours d'accord pour que cette adresse soit divulguée de manière généralisée.

- A la demande des parents, serait-il possible de créer un « annuaire des parents » comme cela se fait dans beaucoup d'établissements anglo-saxons, mais aussi dans d'autres lycées français de la zone Asie ?

Même réponse

Santé

- Existe-t-il un protocole d'acheminement d'un élève blessé ou malade vers l'infirmerie (qui emmène ? attente sur place, etc...) ?

Pour la maternelle, une assistante maternelle accompagne l'élève blessé ou malade vers l'infirmerie.

Du CP au CE1, deux élèves accompagnent l'élève blessé ou malade.

Du CE2 à la terminale, un élève de la classe accompagne l'élève vers l'infirmerie.

- Existe-t-il un protocole pour emmener un élève à l'hôpital en cas de nécessité (contact avec les parents, l'hôpital, acheminement, etc) ?

L'hôpital Teikyo University school of medicine Hôpital est conventionné avec le lycée. En cas d'urgence, un personnel japonophone accompagnera l'enfant à l'hôpital. La famille sera également prévenue par le lycée de l'acheminement de l'enfant vers l'hôpital.

- Quelles sont les possibilités de suivi d'un élève par un intervenant paramédical (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...) extérieur au lycée ?

Seules les familles dont les enfants sont suivis par un Protocole d'Accueil Individualisé ou Projet Personnalisé de Scolarisation peuvent faire intervenir un soignant ou accompagnant (AVS) dans l'établissement conformément à la législation en vigueur. Ce PAI/PPS est signé par les familles, l'établissement, le médecin-scolaire. D'autres modalités d'accueil sont difficilement envisageables du fait de notre statut d'établissement public et de fondation de droit japonais.

- Cellule d'écoute pour les adolescents : Quelle est la disponibilité de l'infirmière pour se mettre à l'écoute des adolescents? Cela fait-il partie de sa mission? Si non, des parents souhaiteraient qu'une personne qualifiée puisse répondre à ce besoin.

Dans le cadre du CESC nous réfléchissons à la mise en place d'une cellule d'écoute dont l'organisation n'est pas encore formalisée. A ce jour cette écoute se fait lors des passages à l'infirmier, en effet, cette mission relève bien des compétences de l'infirmière.

Autres

- Lors du CE du mois de juin, à la question sur les offres des activités sportives à Takinogawa, la réponse fut que « la qualité des infrastructures offertes par le nouveau site permet bien entendu d'envisager un élargissement de l'offre en fonction de l'attente des familles, de la disponibilité des intervenants pour assumer cette offre. A la rentrée, comme tous les ans, une enquête sera faite auprès des familles afin d'évaluer les besoins ». Quand cette enquête aura-t-elle lieu ?

Le périscolaire propose déjà de nombreuses activités sportives : football, basketball, handball, aikido, gymnastique, éveil corporel, tennis, danse. De nombreux parents se sont déjà adressés à M. Hantson. Si d'autres parents souhaitent proposer des activités qui n'existent pas, ils peuvent prendre contact avec lui.

- Lors du CE du mois de juin, la résidentialisation de M. Ritter avait été discutée. Est-elle effective ?

Question déjà traitée

- Salle des associations : peut-on connaître les modalités exactes de réservation de la salle (à qui demander ? heures de disponibilité ? conditions d'accès ?) ·

Une salle de réunion polyvalente existe dans le bâtiment C. Elle peut à la demande, accueillir les associations de parents d'élèves, de personnels ou autres. Des réservations sont possibles, en dehors du temps scolaire sur un créneau 18h-20h, auprès du secrétariat de direction ou du gestionnaire matériel. Cette salle étant partagée, elle ne pourra pas servir de lieu de stockage.

- Code vestimentaire : les enfants et leurs parents ne comprennent pas l'interdiction du port du short au sein de l'école qui a été faite exclusivement aux filles. En quoi ce vêtement constitue-t-il pour une fille une tenue incorrecte?

Le règlement intérieur demande à chaque élève d'avoir une tenue adaptée au travail en classe, filles comme garçons. Tout est ensuite question d'appréciation ; à la rentrée se posait surtout la question de la taille des shorts chez les filles, extrêmement courte parfois ; chez les garçons en général l'on rappelle que les jeans taille basse ne représentent pas une tenue adaptée.

L'OJ étant épuisé, la séance est levée à 20h30.